Devoirs faits

publié le 07/11/2017 - mis à jour le 29/11/2017

Un programme "devoirs faits" va être mis en place afin de contribuer à améliorer le travail personnel des élèves en proposant aux volontaires de bénéficier gratuitement au sein du collège, d'une aide appropriée pour effectuer le travail qui attendu d'eux.
Ce dispositif vise à leur offrir, en dehors de la classe, un cadre bienveillant pour progresser.

A partir de cette rentrée de Toussaint, dans les semaines qui vont suivre, nous proposerons "Devoirs faits" à vos enfants en cohérence avec le projet d'établissement. **Vous serez informés personnellement dans les semaines à venir.**

Le dispositif a été proposé selon l'avis des professeurs principaux à des élèves de toutes les classes. Sachant que ce dispositif nécessite l'accord de l'élève et de sa famille, il pourra être proposé à d'autres élèves à ce jour non retenus dans les semaines qui arrivent.
Ce dispositif est assuré par des professeurs (6h par semaines), et sera complété dans les jours qui suivent par un personnel en service civique.
Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie de ce dispositif, veuillez en informer son professeur principal via le carnet de liaison.

Une infographie à destination des parents d'élèves est visible ci-dessous :

20171108-devoirsfaits-infog-1 (PDF de 746.2 ko)

Document joint

2017-devoirsfaits-infog-bd (PDF de 324.4 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.